



MAIA

Lille Agglo

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Fiche Action N°2.5

Intitulé de l'action : Protocolisation des parcours de PEC (orientation, ville-hôpital, hôpital-institutions, ville-institutions)

Coordonnateur de l'action (personne ou institution) :

Constat du diagnostic	Aucun document de référence n'existe sur le territoire pour favoriser la lecture des parcours de la personne psychogériatrique Professionnel démuni face aux situations complexes présentant des troubles du comportement Manque un outil d'appui aux professionnels pour faciliter le recours à la bonne ressource
Objectif opérationnel	Formaliser les diverses PEC du sujet psychogériatrique via la création de 4 fiches parcours : orientation, ville-hôpital, hôpital-institutions et ville-institutions
Détails de l'action	Créer 4 fiches parcours : orientation, ville-hôpital, hôpital-institutions et ville-institutions ; travailler une fiche à la fois selon le modèle suivant : -Schématiser le parcours en identifiant les principaux cas de figures rencontrés et les PEC possibles -Valider la fiche par les futurs utilisateurs -Diffuser (séances de sensibilisation, colloque, tables tactiques,... cf fiches actions 1.1)
Identification des partenaires	Groupe de travail dont la composition est basée sur le volontariat <u>Personnes référentes : Dr Petit, Dr Playe</u>
Modalités de réalisation	Pour chaque fiche parcours : 1/Recherche de travaux similaires existant en région ou au national 2/Entretiens téléphoniques avec les personnes ressources 3/Travail de création et de schématisation des fiches parcours 3/Animation de rencontres de travail, pour finaliser la fiche d'une part et pour recueillir l'avis des futurs utilisateurs de l'outil d'autre part 4/Diffusion lors des diverses rencontres de partenaires (table tactique, AG des partenaires du territoire, séances de sensibilisation action 1.1,...)
Calendrier prévisionnel	Pour la première fiche Parcours (à identifier) : 1/Recherche de documentation : novembre - décembre 2020 2/Recueil des pratiques de territoire par entretien téléphonique : janvier - février 2021 3/Construction des outils et finalisation : mars-septembre 2021 4/Diffusion : dès octobre 2021
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	1/Nombre de fiches parcours rédigées 2/Nombre de participants aux rencontres (élaboration, validation ou diffusion) 3/Evolution des pratiques professionnelles à posteriori par l'intermédiaire d'un questionnaire
Points de vigilance et bonnes pratiques à promouvoir	1/Instaurer le réflexe d'aller interroger les fiches parcours en cas de questionnement 2/Impliquer les partenaires moteurs lors des réunions afin de déployer l'outil sur le territoire